



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11248/Add.1  
19 avril 1974  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Rapport intérimaire supplémentaire du Secrétaire général sur la Force  
d'urgence des Nations Unies

1. Depuis mon dernier rapport, daté du 1er avril 1974 (S/11248), aucun événement important ne s'est produit à la FUNU, qui continue de s'acquitter efficacement des tâches qui lui ont été confiées.

Composition et déploiement

2. Au 19 avril 1974, les effectifs de la Force d'urgence, y compris le personnel des quartiers généraux de la FUNU et des brigades, étaient les suivants :

Autriche	611
Canada	1 076
Finlande	599
Ghana	508
Indonésie	551
Irlande	271
Népal	571
Panama	406
Pérou	352
Pologne	825
Sénégal	399
Suède	619
Total	<u>6 788</u>

3. Pendant la période sur laquelle porte le présent rapport, il n'y a pas eu de mouvement de relève important des contingents et les effectifs de la Force sont restés inférieurs à 7 000 hommes. Les mouvements suivants de relève de contingents ont déjà commencé ou seront effectués dans un proche avenir.

- a) Bataillon suédois : 130 hommes seront rapatriés pendant la période du 18 au 24 avril. Ils ne seront pas remplacés. Lorsque ce mouvement sera terminé, les effectifs du bataillon seront ramenés à 500 officiers, sous-officiers et hommes de troupe.
- b) Bataillon irlandais : 130 hommes seront relevés pendant la dernière semaine d'avril. D'autres seront rapatriés et relevés au début de mai.
- c) Bataillon péruvien : La moitié des effectifs actuels du bataillon sera relevée à la fin d'avril. La relève du reste des troupes se fera un mois plus tard.
- d) Bataillon finlandais : Un mouvement de relève important, concernant environ 80 p. 100 des effectifs du bataillon, aura lieu pendant la dernière semaine d'avril. Lorsqu'il sera terminé, les effectifs seront ramenés à 500 officiers, sous-officiers et hommes de troupe.
- e) Bataillon autrichien : La relève d'environ un tiers des effectifs du bataillon commencera pendant la première quinzaine de mai. Lorsque ce mouvement sera terminé, les effectifs du bataillon seront ramenés à 500 officiers, sous-officiers et hommes de troupe.
- f) Bataillon panaméen : Un mouvement de relève, dont l'ampleur n'a pas encore été déterminée, aura lieu en mai.
- g) Élément polonais d'appui logistique : Le mouvement de relève a commencé le 10 avril et se poursuivra pendant plusieurs semaines.
- h) Élément canadien d'appui logistique : Le mouvement de relève s'effectue par petits groupes à intervalles réguliers.
- i) Pour les autres contingents, les mouvements de relève n'ont pas encore été déterminés.

4. L'emplacement des différents bataillons de la FUNU dans la zone de dégagement demeure tel qu'il est indiqué dans mon rapport du 1er avril (S/11248, par. 15). Certaines modifications sont intervenues en ce qui concerne le nombre d'avant-postes occupés par les bataillons dans la zone de dégagement, qui est actuellement le suivant :

- a) Le bataillon irlandais occupe un poste de commandement avancé, une position de réserve et cinq avant-postes dans son secteur.
- b) Le bataillon panaméen occupe un poste de commandement avancé, une position de réserve et six avant-postes dans son secteur.

- c) Le bataillon péruvien occupe un poste de commandement avancé et six avant-postes dans son secteur.
- d) Le bataillon suédois occupe un poste de commandement avancé et 13 avant-postes dans son secteur.
- e) Le bataillon indonésien occupe un poste de commandement avancé et huit avant-postes dans son secteur.
- f) Le bataillon ghanéen occupe un poste de commandement avancé et six avant-postes dans son secteur.
- g) Le bataillon autrichien occupe un poste de commandement avancé et six avant-postes dans son secteur.
- h) Le bataillon sénégalais occupe un poste de commandement avancé, une position de réserve et neuf avant-postes dans son secteur.
- i) Le bataillon finlandais occupe un poste de commandement avancé, une position de réserve et 11 avant-postes dans son secteur.

5. Le bataillon népalais demeure au Caire où il sert d'unité de réserve à la Force. Une compagnie sera transférée au camp de la FUNU à Ismaïlia pendant la dernière semaine d'avril pour s'acquitter de tâches relatives à la sécurité du camp. Les éléments canadiens et polonais d'appui logistique continuent de fournir à la Force des services logistiques de génie, de transport et de communications.

6. Le bataillon indonésien a été transféré de son camp de base d'Ismaïlia à Suez. Du personnel de l'élément polonais d'appui logistique s'est installé dans les locaux libérés par le bataillon indonésien à Ismaïlia et poursuit les préparatifs et les travaux d'aménagement en vue de l'installation d'un hôpital militaire de la Force dans ces locaux.

7. A la demande des autorités égyptiennes, une partie du camp de la FUNU à Ismaïlia a été transférée au personnel militaire égyptien chargé de remettre en état l'aérodrome situé dans l'enceinte de la FUNU en vue de fournir les installations et l'appui aériens nécessaires pour les opérations de nettoyage du canal de Suez. Il a été convenu que la FUNU pourra également utiliser l'aérodrome situé dans son camp d'Ismaïlia. L'entretien, le trafic aérien et le contrôle de la navigation de cet aérodrome seront du ressort des autorités égyptiennes.

#### Activités de la Force

8. Outre qu'elle occupe, patrouille et contrôle la zone de dégagement, la FUNU a continué de procéder à des inspections hebdomadaires des zones israélienne et égyptienne dans lesquelles les armements et les forces sont limités, ainsi qu'à des inspections d'autres zones.

9. Pendant la période considérée, aucun incident important n'a été observé. La zone de dégagement a été survolée par des avions qui, le plus souvent, n'ont pas pu être identifiés en raison de leur altitude ou d'autres circonstances. Quelques incursions mineures de personnel militaire de l'une ou l'autre partie dans la zone de dégagement ont été immédiatement arrêtées et le personnel en question a été escorté hors de la zone.

10. Le 6 avril, 25 hommes et 23 femmes et enfants ont été transférés d'Israël en Egypte. Le 10 avril, 61 civils ont été transférés d'Egypte en Israël et 45 d'Israël en Egypte. Des officiers de la FUNU et des représentants du Comité international de la Croix-Rouge ont assisté à ces transferts.

11. Bien que le levé topographique des lignes A et B soit terminé, il demeure nécessaire de procéder à des vérifications périodiques et détaillées de ces lignes dans certains secteurs afin de garantir le maintien de l'intégrité de la zone de dégagement. Cette activité est effectuée, selon que de besoin, sous le contrôle du personnel des quartiers généraux des brigades de la FUNU, en coopération avec les parties intéressées.

-----